

Ecrit par le 3 juillet 2026

Tricastin : les 4 réacteurs de la centrale EDF prêts pour l'hiver



Avec le redémarrage de l'unité N°1 depuis le 13 décembre dernier, les 4 réacteurs de la centrale nucléaire de Tricastin d'EDF alimentent tous désormais le réseau électrique français. Ces dernières années, les différentes unités du site de production d'électricité ont fait l'objet d'arrêt de maintenance programmé ou d'inspection lors des contrôles dans le cadre [des opérations de visite décennale](#) de cette centrale nucléaire mise en service en 1980.

La visite décennale se distingue des autres arrêts de maintenance notamment par les contrôles réglementaires qui sont réalisés et qui doivent être validés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ARS) pour pouvoir redémarrer le réacteur : l'épreuve de contrôle de la cuve du réacteur, l'épreuve enceinte pour vérifier la résistance du bâtiment dans lequel se trouve le réacteur ainsi que l'épreuve hydraulique des circuits primaire et secondaire pour contrôler la résistance des tuyauteries et des soudures.

La centrale de Tricastin compte 4 unités de production d'une puissance de 900 MW chacune. Ce site employant plus de 2 000 personnes, dont 600 salariés d'entreprises sous-traitantes, fournit l'équivalent de 6 % de la production d'énergie de l'ensemble du parc nucléaire hexagonal.

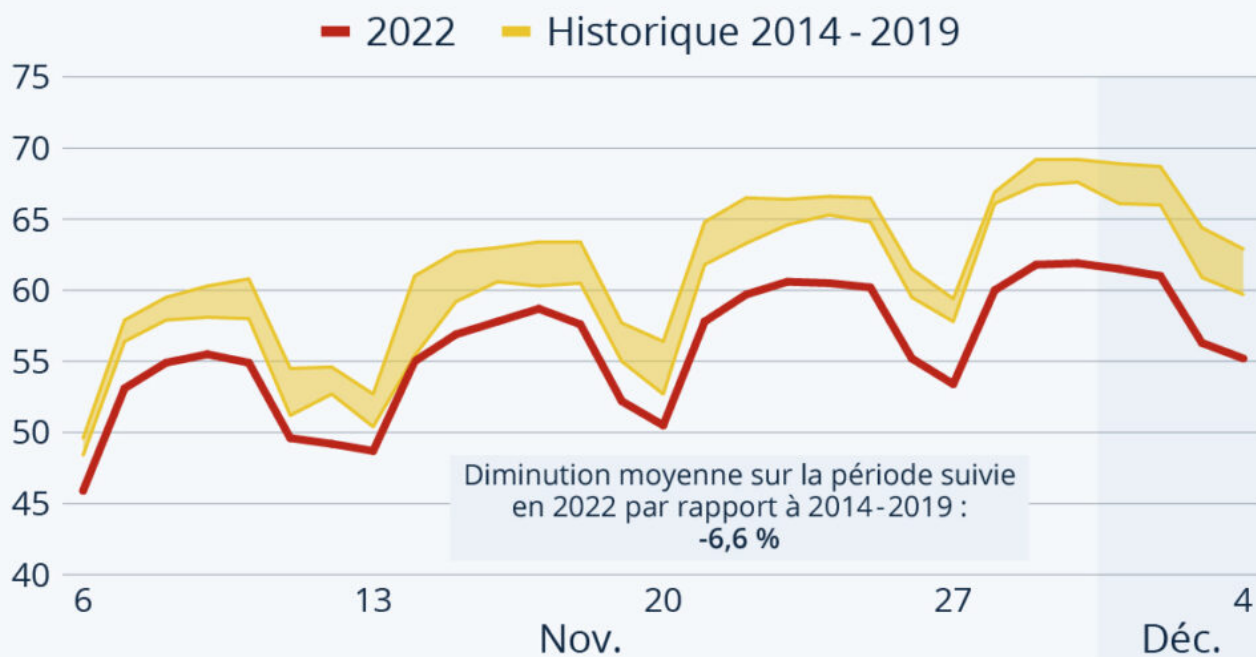
L.G.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Électricité : la baisse de la consommation s'amplifie en France

La baisse de la consommation d'électricité s'amplifie

Consommation d'électricité en France en 2022 et lors des années 2014-2019, ramenée aux températures normales *



* Consommation alignée sur les températures normales pour la période étudiée et indépendante des effets météorologiques.

Source : RTE



statista

Ecrit par le 3 juillet 2026

Dans un contexte de [crise énergétique](#), RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'[électricité en France](#) a mis en place un suivi hebdomadaire de la consommation d'électricité dans l'Hexagone. Les chiffres communiqués sont « alignés sur les températures normales pour la période » et sont indépendants des effets des conditions météorologiques sur la consommation (vagues de froid/douceur).

Sur les quatre dernières semaines, du 6 novembre au 4 décembre 2022, la consommation d'électricité à température normale en France affiche une diminution de 6,6 % par rapport au minimum des années précédentes (2014-2019, hors crise sanitaire). Comme le montre notre graphique, cette tendance baissière s'est même amplifiée la semaine dernière, avec une diminution de 8,3 % (toujours par rapport à la même référence).

Comme l'explique RTE, « la baisse de la consommation apparaît désormais concerner tous les secteurs. Elle a d'abord été identifiée dans le secteur industriel, dès l'automne, dans un contexte de hausse des [prix de l'énergie](#). Les chiffres les plus récents - collectés durant la période de froid des derniers jours - montrent que la baisse de consommation concerne également le secteur résidentiel et tertiaire ». Des données qui semblent pour le moment confirmer, y compris depuis l'arrivée des premières températures hivernales, l'effet réel des actions de sobriété engagées par les entreprises et les particuliers.

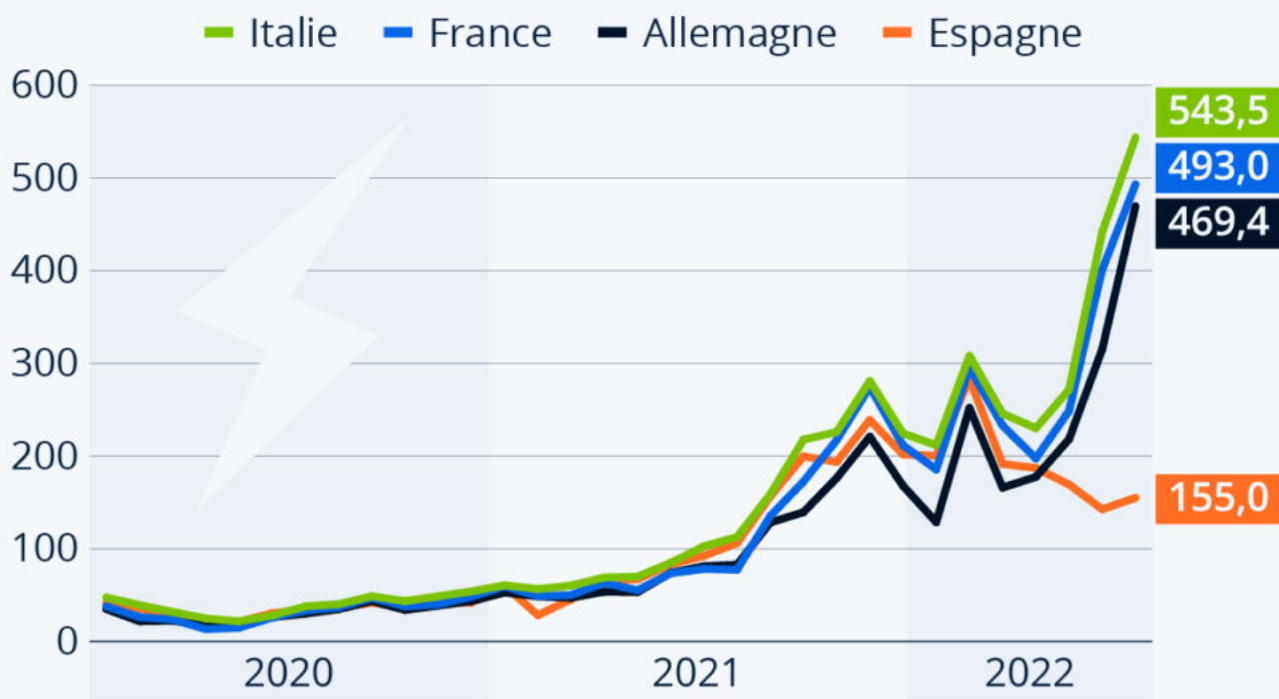
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Prix de l'électricité : l'exception ibérique en Europe

Ecrit par le 3 juillet 2026

Prix de l'électricité : l'exception ibérique en Europe

Prix de gros mensuels moyens de l'électricité dans une sélection de pays de l'UE (en euros/mégawattheure) *



* de janvier 2020 à août 2022

Source : Ember



statista

Le prix de l'électricité est en hausse constante depuis plus de dix ans. Cependant, le phénomène s'est accéléré avec la crise énergétique qui touche l'Europe depuis l'année 2021 et la reprise économique post-pandémique. Une tendance qui s'est aggravée avec la [guerre en Ukraine](#) cette année. Les vagues de chaleur qui ont fait grimper la demande d'électricité et [perturbé la production](#) cet été, combinées à la réduction voire l'arrêt des livraisons de gaz russe vers l'UE, ont provoqué une nouvelle flambée des prix,

Ecrit par le 3 juillet 2026

et la plupart des pays ont enregistré des records.

Si la [pénurie d'approvisionnement](#) en énergie touche l'UE dans son ensemble, l'impact sur le [prix de l'électricité](#) n'est pas le même partout. En août 2022, c'est l'Italie qui affichait le prix le plus élevé sur le marché de gros, à plus de 543 euros par mégawattheure. Ce pays est notamment le premier importateur net d'électricité de l'UE. La France et l'Allemagne ont également connu une explosion des prix ces derniers mois, mais parvenaient à maintenir une moyenne inférieure à 500 euros par mégawattheure au mois d'août.

Comme le met en avant notre graphique, cette situation semble éloignée de celle observée sur la péninsule ibérique, où le prix de l'électricité sur le marché de gros se situait toujours en-dessous de 200 euros le mégawattheure à la même période. La Commission européenne a en effet accordé une dérogation qui permet à l'Espagne et au Portugal de plafonner les prix du gaz intervenant dans la production d'électricité.

Outre cette « exception ibérique », c'est en Suède (non incluse dans notre graphique) - où l'hydroélectricité et l'[énergie nucléaire](#) représentent une part importante de la production électrique - que la hausse a été la moins prononcée en 2022. Dans ce pays, le prix moyen de l'électricité est passé de 90 à 190 euros par mégawattheure entre janvier et août.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Publication du décret énergie pour les entreprises

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le [décret n° 2022-1279](#) publié en fin de semaine dernière a modifié les règles attachées à l'aide visant à compenser la hausse des coûts d'approvisionnement de gaz naturel et d'électricité des entreprises particulièrement affectées par les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine.

Cette aide est prolongée jusqu'en décembre 2022 et désormais, pour être éligibles, les entreprises doivent remplir les conditions suivantes à la date de dépôt de la demande :

- Avoir des achats de gaz et/ou d'électricité atteignant au moins 3% de leur chiffre d'affaires en 2021 ;
- Avoir subi un doublement du prix du gaz et/ou de l'électricité sur la période éligible par rapport à une moyenne de prix sur l'année 2021.

Selon la situation de l'entreprise, le montant de l'aide est égal à :

- 30% des coûts éligibles, avec un plafond à 2M€ pour les entreprises subissant une baisse d'excédent brut d'exploitation par rapport à 2021 ou ayant un excédent brut d'exploitation négatif ;
- 50% des coûts éligibles avec un plafond à 25M€, pour les entreprises dont l'excédent brut

Écrit par le 3 juillet 2026

d'exploitation est négatif et dont l'augmentation des coûts éligibles s'élève au moins à 50% de la perte d'exploitation. L'aide est limitée à 80 % du montant des pertes ;

- 70% des coûts éligibles avec un plafond à 50M€, pour les entreprises qui respectent les critères de l'aide plafonnée à 25 millions d'euros et qui exercent leur activité principale dans un ou plusieurs des secteurs et sous-secteurs listés en annexe 1 du décret. L'aide est limitée à 80% du montant des pertes.

Les plafonds sont appréciés au niveau du groupe, sur la période du 1er mars 2022 au 31 décembre **2022**.

Les demandes sont à déposer de manière dématérialisée sur le site www.impots.gouv.fr.

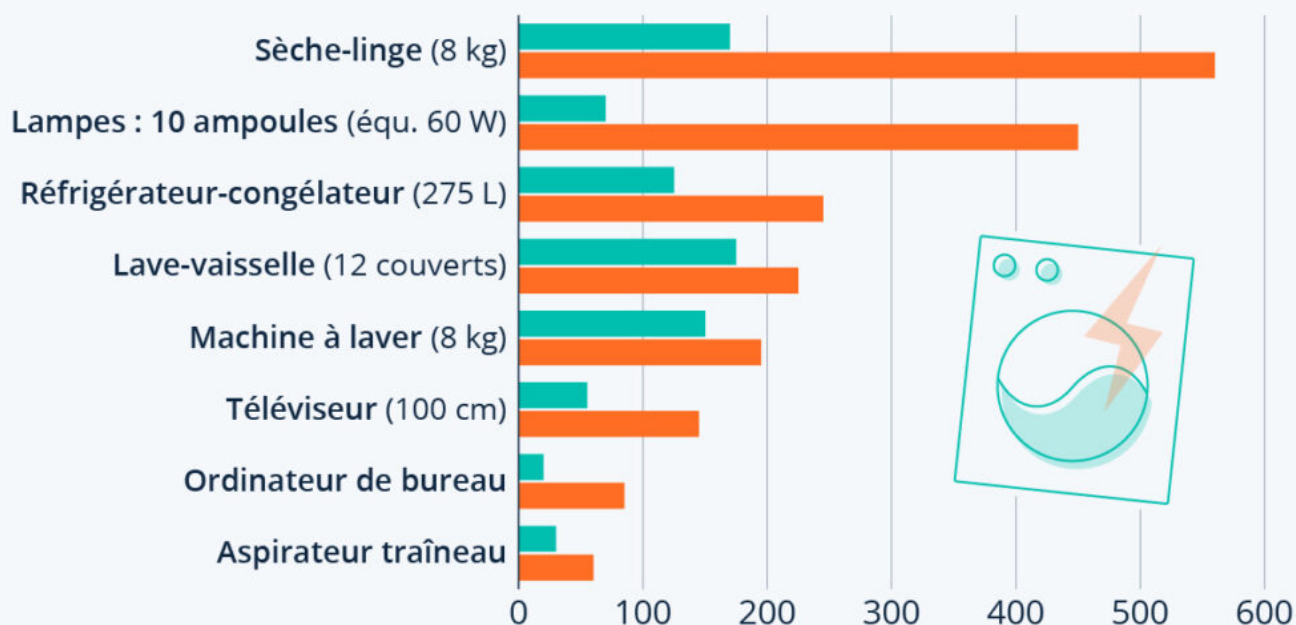
Économie d'électricité : quels appareils sont les plus énergivores ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

Quels appareils sont les plus gourmands en énergie ?

Consommation annuelle d'électricité selon le type d'appareil électroménager disponible sur le marché, en kWh *

■ Appareils les plus efficaces ■ Appareils peu efficaces



* les valeurs correspondent à des ordres de grandeur pour un usage standard.

Source : ADEME



statista

Alors que le conflit entre la Russie et l'Ukraine ne cesse de faire grimper les [prix de l'énergie](#) et pourrait même aboutir à des pénuries cet automne, le sujet de la sobriété énergétique occupe plus que jamais le devant de la scène.

Selon les données de l'[Insee](#), autour de 10 % du budget annuel des Français est consacré à la

Ecrit par le 3 juillet 2026

consommation d'énergie, dont les principales sources sont le chauffage et l'électroménager. Si les appareils domestiques sont de plus en plus économes, les foyers ont parallèlement tendance à être de plus en plus équipés. Portée par l'essor de l'informatique et de l'[électronique grand public](#), la consommation en [électricité](#) des ménages a ainsi augmenté en moyenne de 2 % par an au cours des trente dernières années.

De nos jours, chaque foyer possède en moyenne près d'une centaine d'appareils électriques ou électroniques. Et certains sont beaucoup plus énergivores que d'autres. Basé sur les chiffres de l'[Ademe](#), notre graphique donne un aperçu de la consommation annuelle d'électricité d'une sélection d'équipements domestiques pour un niveau d'usage standard. Il montre également les économies que l'on peut réaliser en fonction de l'efficacité des appareils actuellement disponibles sur le marché.

Ce n'est pas parce qu'un équipement est peu utilisé qu'il ne pèse pas lourd sur les factures d'énergie. Si l'on prend l'exemple du sèche-linge, utilisé pour seulement quelques cycles d'une à deux heures par semaine, il fait partie des [appareils électroménagers](#) les plus énergivores. Avec en moyenne plus de 300 kWh d'électricité consommée par an (variable selon le modèle et l'usage), un sèche-linge est environ deux fois plus gourmand qu'un réfrigérateur-congélateur, et trois fois plus qu'une télévision.

Outre l'éclairage du logement, où les LED permettent d'importantes économies par rapport aux ampoules plus anciennes, le réfrigérateur, la TV et le sèche-linge sont des exemples d'équipements pour lesquels les modèles les plus sobres en énergie ont le plus d'impact sur la consommation d'un foyer. Ramenée à la durée de vie des différents appareils (en moyenne autour de dix ans), l'économie sur les factures d'électricité peut se chiffrer à plusieurs milliers d'euros.

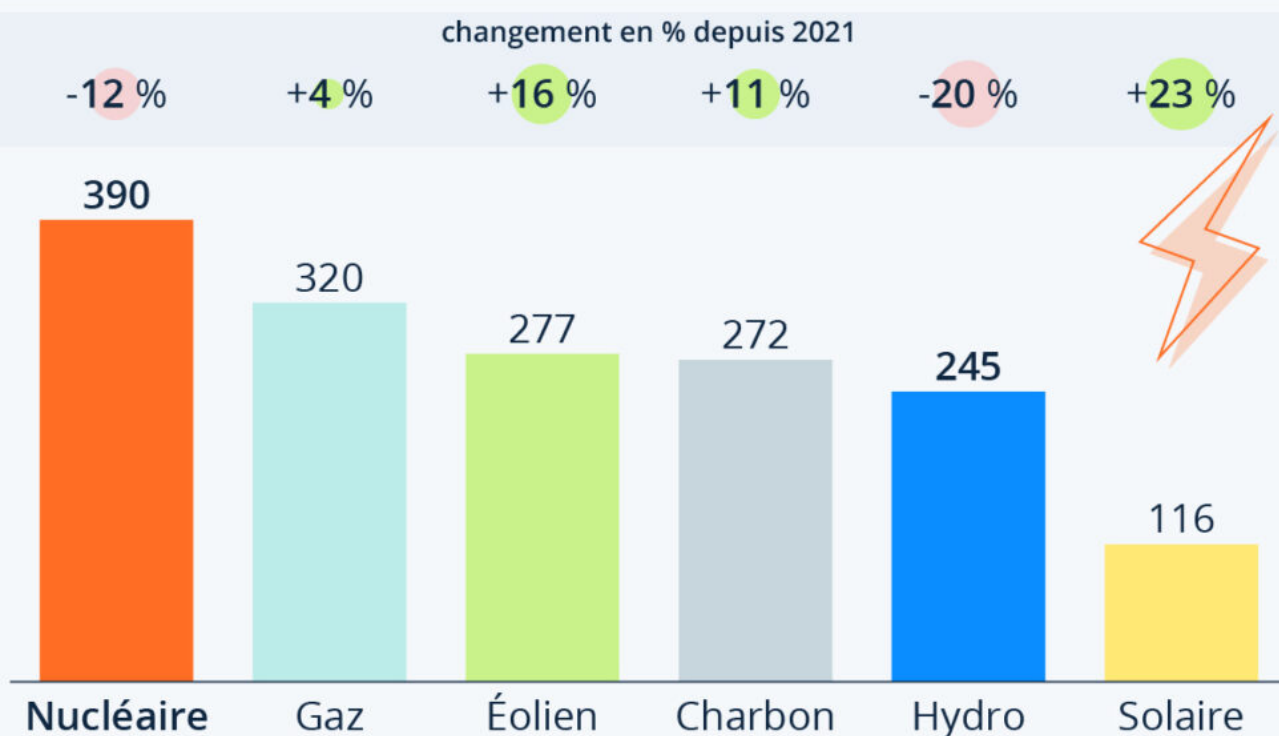
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Électricité : la sécheresse impacte le nucléaire et l'hydraulique

Ecrit par le 3 juillet 2026

Électricité : la sécheresse impacte le nucléaire et l'hydraulique

Électricité produite en Europe entre janvier et juillet 2022 (en TWh)



Source : Rystad Energy via BBC



statista

Les sécheresses en Europe impactent tous les domaines, de l'alimentation aux transports en passant par l'environnement.

La production d'énergie en Europe est également touchée. Comme le montre notre graphique, la production d'électricité d'origine [hydraulique](#) entre janvier et juillet 2022 a diminué d'environ 20 %

Ecrit par le 3 juillet 2026

comparée à la même période en 2021. Cela s'explique en partie par l'assèchement des réservoirs hydroélectriques dans les pays comme l'Italie, la Serbie et le Monténégro. Selon [Bloomberg](#), la Norvège, qui est généralement un grand producteur d'hydroélectricité, a même pris des mesures pour réduire les exportations afin de pouvoir remplir en priorité les réservoirs à faible niveau d'eau pour maintenir sa production nationale.

La production d'[énergie nucléaire](#) a également diminué depuis 2021. Cette baisse est notamment causée par la fermeture de plusieurs centrales nucléaires françaises dû aux températures du Rhône et de la Garonne, trop élevées pour refroidir les réacteurs. La France dépend à 70 % de l'énergie nucléaire en étant un important exportateur d'électricité, qui fournit généralement de l'électricité à l'Italie, à l'Allemagne et au Royaume-Uni. Il faut préciser ici que les centrales nucléaires françaises sont également confrontées à d'autres obstacles : un nombre considérable de centrales du pays ont dû être arrêtées récemment en raison de pannes et de problèmes de maintenance retardés par la pandémie. Ces raisons combinées impliquent, selon [Wired](#), que la puissance hydroélectrique du pays a diminué de près de 50 pour cent.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Enedis : des Vauclusiens en pleine tempête

Ecrit par le 3 juillet 2026



Suite à la tempête Eunice, des équipes d'Enedis Vaucluse sont parties en renfort dans le Nord de la France afin de procéder aux opérations de réalimentation électrique.

Fils rompus, arbres tombés sur les lignes, poteaux brisés... Les dégâts ont été importants sur le réseau public lors de la tempête Eunice qui a frappé la Normandie et les Hauts-de-France le week-end dernier. Un événement climatique qui, au plus fort de l'aléa, a privé 170 000 clients d'électricité.

Afin de procéder le plus vite possible aux réparations, Enedis a sollicité sa Fire (Force d'intervention rapide électricité). Ce dispositif est destiné à mobiliser en un temps record des équipes dans toutes la France en cas d'événements climatiques graves. Il comprend notamment une pré-mobilisation d'hommes

Ecrit par le 3 juillet 2026

et de matériel lors des alertes météo afin de gagner le maximum de temps. Grâce à ce mode opératoire, Enedis réalimente en électricité la plus grande partie de ses clients en moins de 48 heures.

Dans ce cadre, 1 000 salariés d'Enedis ont ainsi été mis à contribution. Parmi eux, 27 salariés d'Enedis des départements du Vaucluse, des Alpes du Sud et des Bouches-du-Rhône qui se sont portés volontaires dès ce week-end pour rejoindre leurs collègues dans le Nord. Ce sont majoritairement des techniciens venant d'Aix-en-Provence, Aubagne, Avignon, Carpentras, Digne, Gap, Les Pennes Mirabeau, Manosque, Marseille, Salon-de-Provence, Sisteron et Tarascon. Ils ont débuté les premières interventions sur le terrain, aux côtés des équipes locales et il ne restait, hier, que 16 000 foyers encore privés d'électricité dans les Hauts-de-France.

Enedis et la Fédération du BTP 84 renforcent leur coopération



Enedis et la Fédération du BTP 84 ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur coopération. Objectif ? Gagner en efficacité lors de la réalisation des chantiers et faciliter le

Ecrit par le 3 juillet 2026

partage d'expérience entre les professionnels du bâtiment et les gestionnaires du réseau public d'électricité. Une coopération et une organisation fondamentales à l'heure où la transition énergétique, écologique et la transition digitale s'accélèrent.

Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ont ainsi échangé sur la mobilité électrique en présence d'entreprises adhérentes et notamment avec Thierry Devaux, président de la section électricité du BTP 84. Objectif ? Développer un réseau d'interlocuteurs de proximité. Au cœur des sujets abordés : les raccordements provisoires de chantiers ; l'accès aux ouvrages et voiries ; la prévention aux risques électriques ; les déplacements et protections des ouvrages ; les évolutions technologiques et l'émergence de réseaux intelligents.

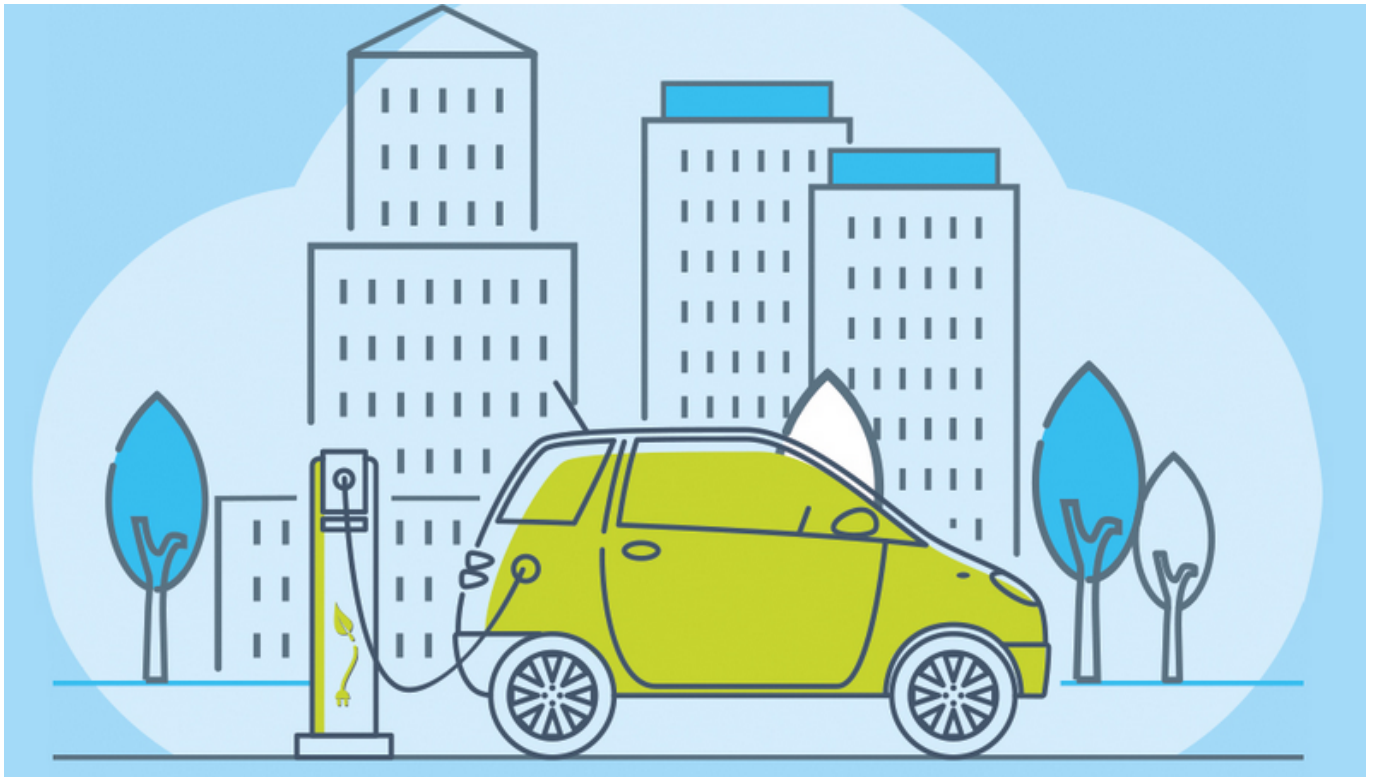
La mobilité électrique

Mais le volet le plus important de cette mise en commun de retour d'expérience concerne la mobilité électrique avec le développement des bornes de recharges des véhicules, le raccordement des immeubles d'habitation collectifs -ce qui représente 44% des habitations en France-, en intérieur et extérieur, les matériels et solutions d'intervention et les aspects réglementaires concernant les bâtiments neufs.

Et l'enjeu est de taille

Car la ville de demain sera Smart-city, entendez 'ville intelligente'. Et pour que cela soit effectif, les plateformes de bornes de chargement électrique communiquent avec les réseaux électriques et numériques. Il est question d'authentifier le détenteur de la carte, du badge ou du smart-phone pour accéder à la borne et que le branchement fonctionne afin de recharger la voiture. Enfin le déploiement des bornes devient essentiel notamment lorsque l'on connaît l'explosion des ventes de voitures hybrides. Les motorisations électriques et hybrides rechargeables s'envolent atteignant 194 730 modèles immatriculés en 2020 dans l'hexagone, des chiffres supérieurs aux estimations du marché automobile. Soit une hausse de 125 000 unités, par rapport à 2019, pour ce marché d'à peine 10 ans et en pleine crise sanitaire ! En tout, 470 295 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation depuis 2010.

Ecrit par le 3 juillet 2026



La recharge du véhicule électrique est devenu un enjeu sociétal, ici sur la voie publique

Quand Enedis mène l'enquête

En mars dernier, Enedis a publié une [enquête comportementale](#) sur les possesseurs de véhicules électriques. Réalisée en octobre 2020 par l'institut BVA auprès de 804 possesseurs de véhicules électriques, cette étude montre que la grande majorité des utilisateurs (79%) possèdent au moins un autre véhicule, mais que le véhicule 100% électrique est le plus souvent (65%) celui qui roule le plus. La distance moyenne parcourue au quotidien est de 44 km alors que l'autonomie moyenne de leur voiture est de 257 km, en progression de 11 points par rapport à la précédente enquête. Si 48% déclarent utiliser leur voiture 100% électrique exclusivement pour les trajets du quotidien, 52% l'utilisent aussi pour leurs départs en week-end et en vacances.

Un contexte réglementaire favorable

Ces ventes sont soutenues par un contexte réglementaire favorable. Le durcissement prévisible des réglementations sur les émissions de CO2 et sur les polluants (Euro VII) conduit en effet les constructeurs à anticiper leur sortie du moteur thermique. Ainsi, Renault a annoncé un objectif de 90% de ses ventes électriques en 2030. PSA annonce un objectif de 70% de ventes en électrique et hybride rechargeable en 2030.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les aires de services d'autoroutes équipées d'ici 2022

La moitié des aires de services d'autoroute sont aujourd'hui équipées de bornes de recharge rapide (164 aires de service). Toutes les aires du réseau autoroutier concédé seront équipées de stations de recharge pour véhicules électriques d'ici la fin 2022. En parallèle, l'équipement du réseau routier national non concédé sera réalisé à la même échéance grâce à la mobilisation des services de l'État et de financements exceptionnels de 100 millions d'euros. Au total, en comptant les bornes privées (chez les particuliers, dans les copropriétés, sur les parkings d'entreprises...), on atteint plus de 612 000 points de recharge répartis sur l'ensemble du territoire. Ce maillage fait de la France l'un des pays les mieux équipés d'Europe : plus de 20% des bornes installées en Europe se situent en France.

Recharge du véhicule

De manière stable, la recharge principale s'effectue très majoritairement à domicile (89% des sondés), tandis que les recharges en voirie ou au travail restent marginales. A noter une progression de 7% de la recharge en immeuble. Alors qu'en 2019, 33% des habitants en immeuble déclaraient recharger leur voiture sur des bornes publiques, ils ne sont plus que 26% à les utiliser. Globalement 88% des sondés n'utilisent presque jamais les bornes en voirie et, sur les 12% les utilisant parfois, 58% le font sur les parkings de supermarchés, tandis que 30% le font sur des bornes de recharge publiques, chiffre en augmentation de 4%.

Plus longtemps mais moins souvent

En 2020, les possesseurs de véhicules 100% électriques se rechargent moins souvent, mais plus longtemps. Pour les personnes interrogées, la durée moyenne de la recharge est de 10 heures, soit une heure de plus qu'en 2019. Par contre, la fréquence de la recharge tend à baisser : ils ne sont plus que 55% des utilisateurs à déclarer se recharger une ou deux fois par semaine contre 64% en 2019, et sont 16% à se recharger moins d'une fois par semaine contre 8% en 2019. Il en reste néanmoins 29% à se recharger tous les deux ou trois jours et 17% tous les jours ou presque.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Près de 90% des utilisateurs rechargent leur véhicule électrique de nuit à leur domicile ou en journée au travail. La recharge sur voie publique semble plus aléatoire

En maison individuelle

En maison individuelle, la recharge s'effectue à 43% sur une prise classique, à 37% sur une prise renforcée et à 19% sur une borne de recharge. Concernant la recharge sur une prise classique, dans 67% des cas cette prise existait avant son utilisation pour la recharge du véhicule. Pour les habitants en immeuble, 57% utilisent le contrat d'électricité de leur logement pour recharger leur véhicule, 25% utilisent celui souscrit par la copropriété, 8% un contrat spécifique pour la recharge sur leur place de parking et 6% un contrat proposé par un opérateur gestionnaire des bornes de recharge dans le parking de l'immeuble. Si la puissance liée à l'abonnement est souvent ignorée (60%), la recharge de la voiture électrique semble s'intégrer naturellement dans la vie du foyer.

Dans le détail

Parmi ceux qui effectuent la recharge à domicile, celle-ci est réalisée à 81% entre 18h et 7h du matin contre 84% en 2019. En 2020, la recharge nocturne entre minuit et 7h du matin diminue de 3 points (39% contre 42%) au profit de la recharge en journée qui progresse de 2 points en passant de 8 à 10%. La part de ceux qui disposent d'un dispositif de pilotage de la recharge passe de 37% à 40%. Parmi eux, la grande majorité (78%) utilise la programmation horaire dans le véhicule ou une application smartphone du constructeur. La plupart des sondés sont prêts à décaler la recharge de leurs véhicules pour éviter les pics de consommation, mais la principale motivation de ceux qui pilotent leur recharge reste la réduction de leur facture d'électricité grâce au tarif Heures Pleines / Heures Creuses.

Ecrit par le 3 juillet 2026



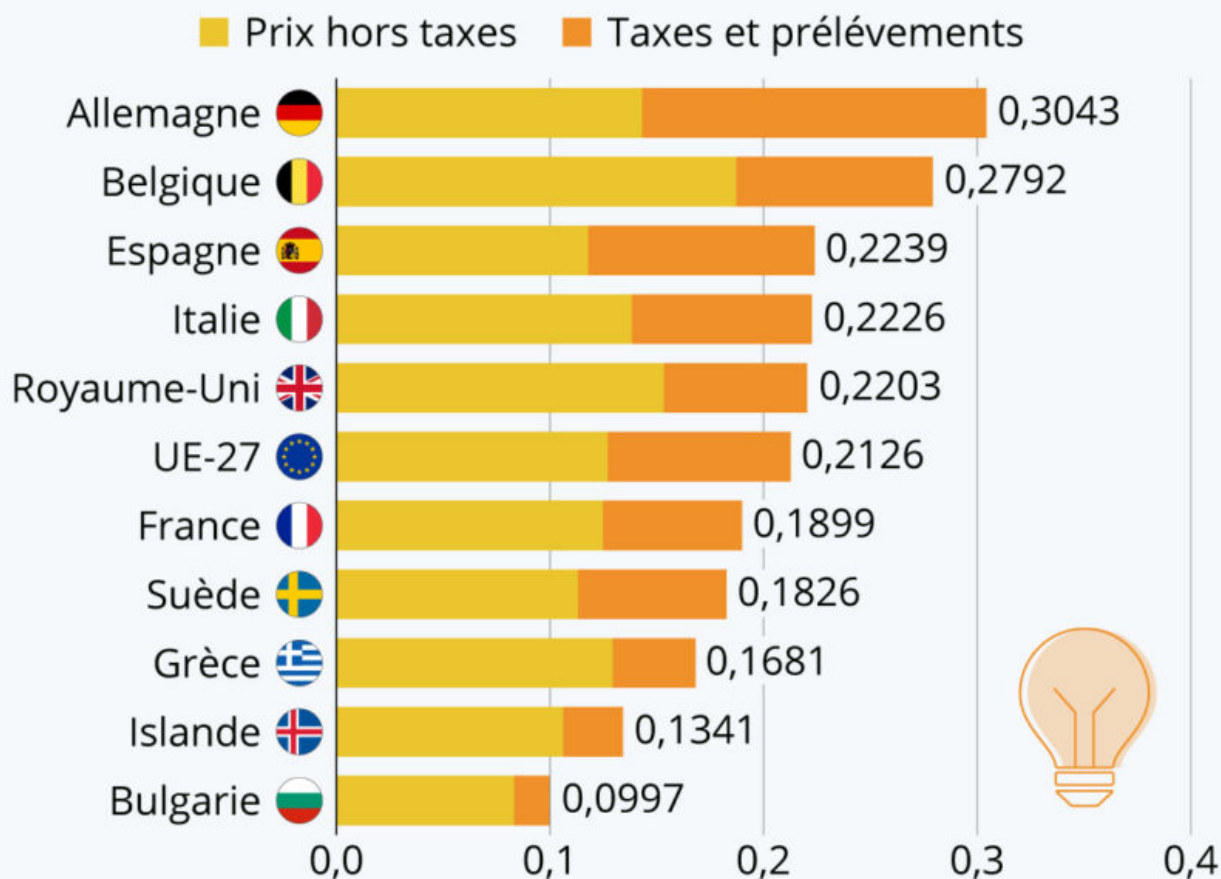
De gauche à droite : Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse ; Thierry Devaux président de la section électricité ; Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ; Daniel Léonard président de la branche Travaux publics.

Le prix de l'électricité en Europe

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le prix de l'électricité en Europe

Prix de l'électricité dans une sélection de pays et région en 2020 (euro par kilowattheure) *



* Premier semestre 2020. Pour une consommation domestique comprise entre 2 500 et 5 000 kWh.

Source : Eurostat



statista

Ecrit par le 3 juillet 2026

Avec l'hiver et le confinement, la consommation électrique explose et nombreux sont les Français qui gardent un œil inquiet sur leurs factures d'électricité, d'autant plus qu'une légère hausse des tarifs réglementés d'EDF est appliquée depuis le 1er février (+1,6 %). Selon la [Commission de régulation de l'énergie](#), cette augmentation est notamment due aux conséquences de la crise sanitaire sur le [système électrique français](#).

Pour essayer de se consoler, le consommateur français pourra toujours se dire qu'il bénéficie globalement d'une électricité moins chère que la moyenne en Europe. Au regard de la situation sur le Vieux Continent, c'est en Allemagne où l'on paye l'électricité le plus cher selon les dernières [données publiées par Eurostat](#). En effet, les ménages allemands payent plus de 30 centimes d'euro par kilowattheure (taxes et prélèvements inclus), soit un peu plus que les Belges qui déboursent environ 28 centimes. En Espagne et en Italie, les prix se situent à un peu plus de 22 centimes par kilowattheure, alors que la moyenne de l'UE-27 s'établit à 21,3 centimes.

Comparée à ses voisins, la France profite donc de tarifs d'électricité plutôt avantageux, notamment grâce aux coûts de production moins élevés liés au recours à l'[énergie nucléaire](#) (plus de [70 % de l'électricité](#) produite en France). Le coût pour une consommation comprise entre 2 500 et 5 000 kW/h s'élevait ainsi à environ 19 centimes par kilowattheure en 2020 dans l'Hexagone, un chiffre qui ne tient toutefois pas compte de la dernière hausse appliquée. Les pays où les tarifs sont les plus bas se trouvent en Europe de l'Est, mais aussi au nord, avec par exemple l'Islande qui profite de l'exploitation de la géothermie.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)